

**2008/8826 - Attribution d'une subvention de 24 100 € à l'Association Econhome pour l'épicerie sociale du 9e arrondissement** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 04/02/2008, p. 0237)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Il s'agit de la deuxième épicerie sociale à Lyon qui s'appelle « Econhome ». Vous vous souvenez qu'en 2003, nous avons voté une épicerie sociale « La passerelle de Robec », et bien aujourd'hui nous votons une subvention de 24.100 euros pour soutenir la deuxième épicerie sociale à Lyon.

Les épiceries sociales à Lyon ont prouvé leur utilité sociale sur le territoire de la ville.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)